

- Alors que la pandémie a fait largement reculer le nombre de membres, l'année 2022-2023 a vu le membership remonter considérablement, autant chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, un écart important subsiste entre le nombre de membres masculins (65%) et féminins (35%).

- En 2022-2023, seulement 10,5% des membres d'une fédération sportive québécoise, tout sexe confondu, évoluaient dans une fédération sportive qui se trouve en zone paritaire. En comparaison, pour la même année, 72% des membres évoluaient dans une fédération où les hommes sont majoritaires.

- En 2022-2023, seulement 34% des entraîneur·es sont des femmes. C'est tout de même une hausse de près de 5% par rapport à l'année précédente.

- En 2022-2023, les femmes représentaient 26% des officiel·les de la province. Une baisse de 3% par rapport à 2021-2022.

- En 2024, 35% des postes de direction générale sont occupés par des femmes. Plusieurs postes sont à pourvoir, ce qui rend la zone paritaire accessible.

- Les conseils d'administration sont tout près de la zone paritaire avec 39% de femmes. La zone paritaire est accessible, à quelques postes près.

- La situation est plus difficile pour les présidences de C.A. En 2024, les femmes occupaient 35% de ces postes, une légère augmentation par rapport à 2023.

- Enfin, la zone paritaire semble acquise chez les employé·es des fédérations sportives. Toutefois, le processus de ségrégation horizontale perdure, avec les hommes présents dans les postes de direction et d'entraîneurs et les femmes se situant dans les postes d'adjointes administratives.

